

ABUS PÉDOSEXUELS

ÉTAPES À SUIVRE :

Cette fiche fait partie des ressources du programme **Priorité Jeunesse^{MD}**. Comme il s'agit d'un aide-mémoire pour le milieu sportif, elle ne se veut pas exhaustive et ne saurait se substituer à un avis juridique. Consultez la protection de l'enfance ou la police ainsi qu'un conseiller juridique en cas d'allégations ou de suspicions d'abus pédosexuel.

